

30 avril 2020

Depuis deux mois, la France connaît une crise sanitaire qui a un impact considérable sur l'organisation de l'enseignement supérieur, en particulier suite à la mise en place d'un confinement. Pour faire face à cette situation, les élu·es étudiant·es ont participé à des échanges réguliers avec la présidence de l'ENS de Lyon, dans le cadre de cellules de crise, d'instances (CEVE, CHSCT) et de réunions informelles (avec les responsables de formation, avec les élu·es du Conseil d'administration).

Notre position constante a été d'affirmer la nécessité impérieuse de ne léser aucun·e étudiant·e dans son parcours, et de limiter au maximum les incertitudes dans une période psychologiquement difficile pour de nombreux·ses étudiant·es. Nous avons ainsi, à de nombreuses reprises et aux côtés des représentant·es des enseignant·es, demandé à ce que l'École apporte une réponse globale aux problématiques liées au cadre général des scolarités. Plus concrètement, nous avons également demandé :

- que les partiels devant encore se tenir soient :
 - si possible, annulés,
 - autrement, remplacés par des oraux ou des devoirs à faire à la maison,
 - et que ces derniers ne soient ni en temps limité, ni d'une difficulté accrue pour « compenser » l'absence de devoir sur table ;
- que les possibilités de compensation entre semestre ne soient pas mises en danger par une réévaluation des coefficients des différentes UE ;
- que les étudiant·es puissent bénéficier d'une dispense d'assiduité élargie ;
- que les UE de stage soient neutralisées pour tenir compte des très nombreuses situations où les stages sont annulés, ou se poursuivent dans des conditions très dégradées ;
- que les dates de soutenance en première session soient repoussées afin de permettre à un maximum d'étudiant·es de soutenir en première session et éviter une recrudescence de soutenances au mois de septembre ;
- que la validation des composants du diplôme de l'ENS soit adaptée, et qu'en particulier le séjour de trois mois à l'étranger soit neutralisé pour tou·tes les étudiant·es de deuxième année ou plus.

Aucune de ces demandes n'a été entendue par la présidence, qui nous a renvoyé·es à des décisions rendues pour partie au niveau des départements, pour partie au cas par cas selon les situations individuelles. Ces décisions individuelles seraient donc prises a posteriori des problèmes rencontrés par les étudiant·es, ne permettant pas de réduire les incertitudes qui pèsent en ce moment sur leurs scolarités.

Nous déplorons ce refus de donner suite aux demandes des étudiant·es, mais aussi de nombre des enseignant·es. Dans la période que nous traversons, prendre en compte les risques psycho-sociaux accrus auxquels sont confronté·es les étudiant·es et la dégradation de leurs conditions de travail devrait être une priorité, il en va de notre responsabilité collective. C'est pourquoi nous continuerons à porter des mesures générales et sans concession, quand bien même elles effriteraient une fragile « continuité pédagogique ».

Nous tenons également à rappeler que les élu·es étudiant·es se tiennent à l'entière disposition des étudiant·es qui se trouveraient confronté·es à la moindre difficulté, aux côtés d'autres interlocuteur·ices possibles (délégué·es de formations, tuteur·ices, responsables de formations, service médical).

